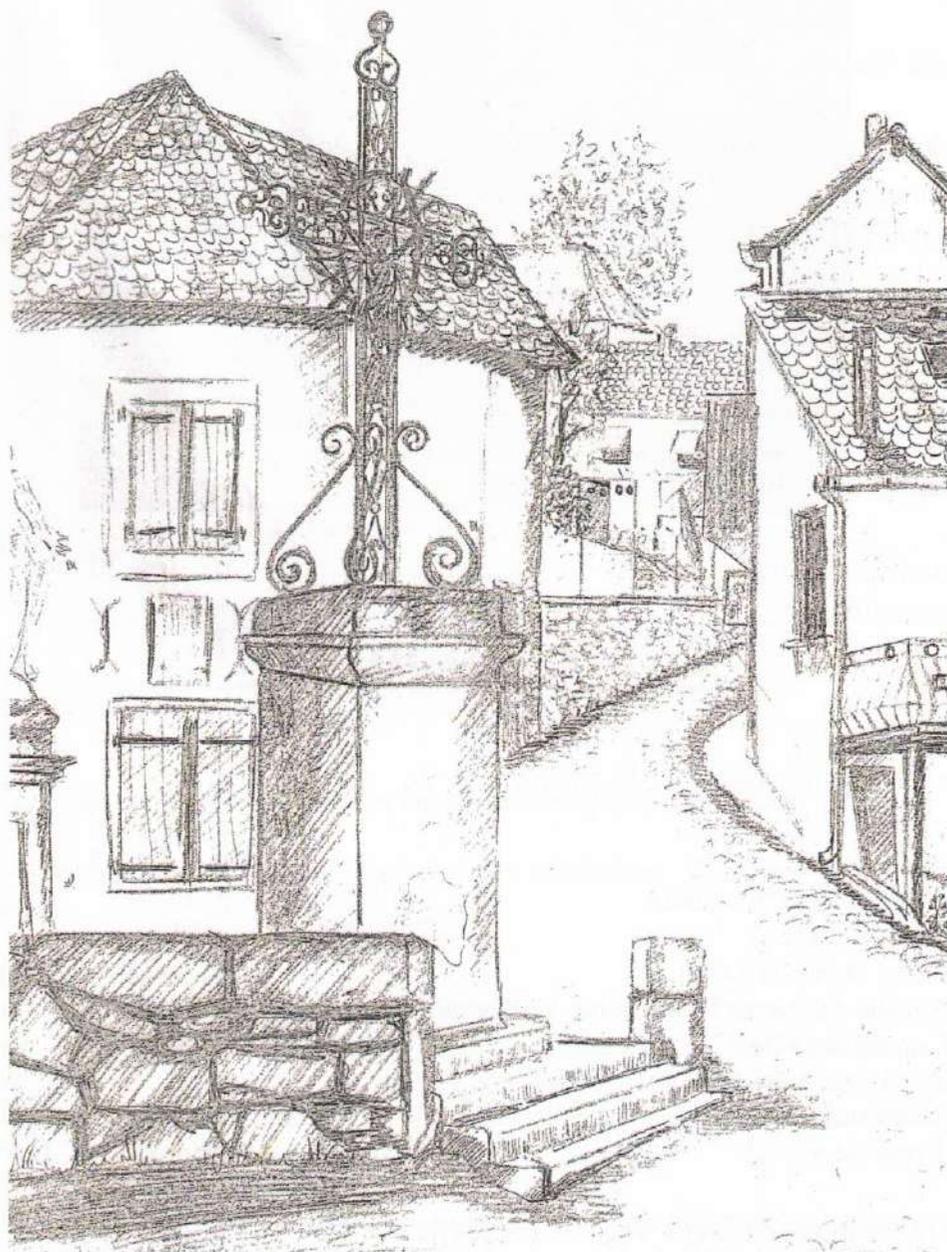


Saint André de Najac



Place de St André avec son calvaire datant du XIX^{ème} siècle

Bulletin Communal

Année 2010

Sommaire

Le Mot du Maire	p. 3
Réalisations 2010	p. 4 à 6
Réalisations prévues pour 2011	p. 7 à 9
Vie Scolaire	p. 10-11
L'Intercommunalité	p. 12 à 14
Le Transport à la Demande	p. 15
Evolution démographique de la population De la commune	p. 16 à 20
Etat Civil	p. 21
Artisans et Commerçants de la Commune	p. 22
Vie Associative	p. 23 à 35
- Gymnastique volontaire	p. 23-24
- Le Fil Andréen	p. 25
- Notre Dame de Laval	p. 26-27
- Société de chasse Diane Saint Andréenne	p. 28-29
- Comité des fêtes	p. 30
- Association des Parents d'Elèves (A.P.E)	p. 31
- Téléthon	p. 32-33
- Repas de village	p.34-35
Vraies/Fausses idées sur le tri sélectif	p. 36

Mairie ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00
Tél : 05.65.65.73.19
Commune.standrenejac@wanadoo.fr

En couverture dessin d'un vacancier anonyme



Le Conseil Municipal

absent : Christian Matha

Le Mot du Maire

Un an bientôt que nous vous proposons notre premier bulletin communal.

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre satisfaction. Vous avez apprécié ce mode d'information.

Nous allons donc continuer.

Il permettra de relater l'activité et la vie de notre commune, de faire le bilan de l'année écoulée et de vous informer sur les projets en cours ou à venir tant au niveau de la municipalité, de l'intercommunalité, que des associations, qui jouent un rôle très important dans la vie et l'animation de notre commune.

A l'aube de cette nouvelle année, je profite de ce bulletin pour présenter à chacune et chacun d'entre vous au nom de toute l'équipe municipale nos meilleurs vœux de santé, ainsi qu'une excellente année pleine de joie et de satisfaction tant personnelle que professionnelle.

Je formule le vœu que nous puissions ensemble contribuer un peu plus encore à l'amélioration du bon vivre dans notre commune.

André DALET,

Réalisations 2010

Ancienne Poste

Les travaux de réaménagement de l'ancienne poste en deux beaux logements (un T6 et un T3) sont terminés.

Coût de l'opération : 97 215.74 € TTC

Subvention Départementale : 12 773 €

Subvention Région : 15 600 €

Les 2 logements sont loués.

La commune possède désormais **20** logements locatifs, ce qui est un patrimoine important et un atout non négligeable pour la vitalité de la commune.



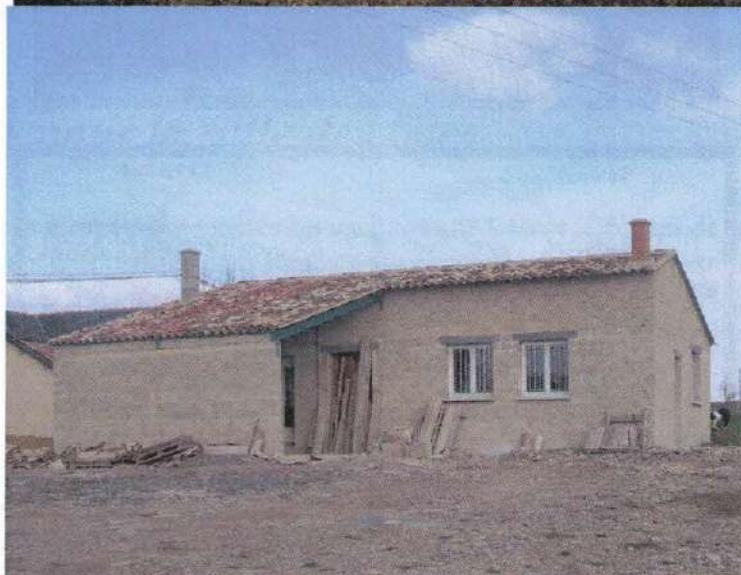
Bétonnage des caves de la Mairie

Le bétonnage des caves de la mairie a été réalisé par l'entreprise Cantaloube (Lafouillade) pour un montant de 9 405.34 € TTC.

Il permettra la réalisation de sanitaires pour la salle des fêtes, le rangement de matériel...

Maison des Chasseurs

Elle n'est pas finie mais bien avancée !



Chemin en bordure de l'Aveyron

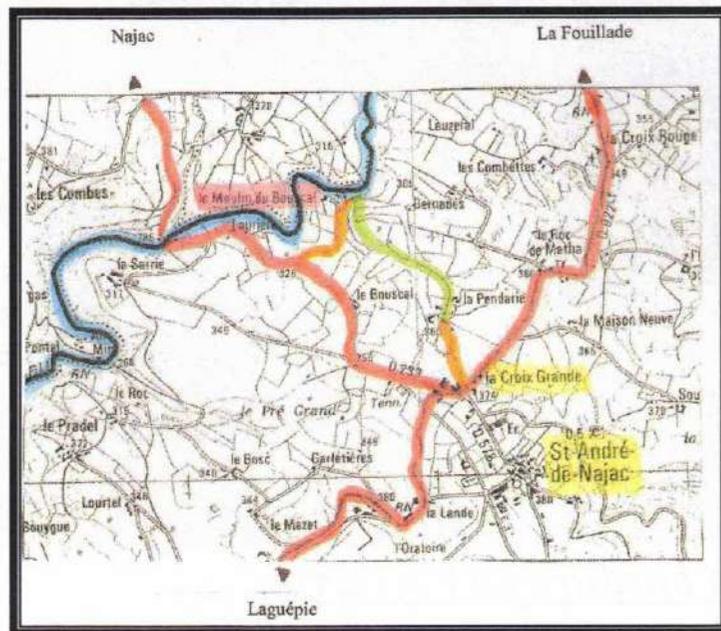
La région a refait la ligne SNCF ;

La commune a profité de l'ancien balast pour rempierrer une partie du chemin qui longe l'Aveyron. C'est l'entreprise STR qui s'est chargé des travaux.

Le pont du Bouscal

Ce pont patrimonial présentait des signes de fragilité et des dégradations dues au temps. Il était urgent d'y effectuer des travaux de sauvegarde. C'est aujourd'hui chose faite après accord avec la municipalité de La Fouillade. Les travaux ont été financés par moitié par chaque commune.

Pour Saint André de Najac : 10 045 € HT



- Route départementale
- Route communale
- Sentier
- Rivière La Sereine

Réalisations prévues pour 2011

Voirie

Étaient prévus pour 2010 :

- Le Moulinet,
- de Canabral à la RD 544,
- La Pendarie,
- de la Capélanie à la RD 239,
- du Griffoul au stade,
- de La Borie de Rouergue à la RD 922 via le lotissement,

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise ETPL et V. En raison du retard de l'entreprise et d'une mauvaise arrière saison, ces travaux se feront dès que possible en 2011.

Montant du marché : 79 925.00 € HT

Sanitaires pour la salle des fêtes

Jusqu'à présent étaient utilisés les sanitaires de l'école, éloignés de la salle des fêtes. Des sanitaires vont être réalisés dans l'une des caves de la mairie par l'entreprise Cantaloube. Il sera également réalisé un sanitaire pour personnes à mobilité réduite.

Salle des fêtes

- revêtement mural
- équipement et chauffage dans la cuisine

Il est prévu un nouveau comptage EDF « tarif jaune » en remplacement du « bleu » actuel, de puissance insuffisante pour satisfaire à tous les besoins (mairie, école, salles des fêtes).

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la mairie

Obligatoire en 2013

Il est prévu une rampe d'accès en complément d'escaliers à l'entrée de la mairie.

Prévu en 2010, le projet n'a pas obtenu les subventions de l'état. La demande va être renouvelée en 2011.

Elagage des arbres en bordure des voies communales

Le conseil municipal a décidé de procéder prochainement à un élagage des arbres en bordure des voies communales.

Ce travail incombe normalement à chaque propriétaire qui a le devoir de couper à l'aplomb de la limite de sa propriété toutes les branches d'arbres ou de haies. Il est rappelé à cette occasion les distances de plantation qui sont les mêmes pour la voirie que pour les propriétés voisines : 2 mètres de la limite pour les arbres et 50 cm pour les haies ne dépassant pas 2.50 mètres de hauteur.

Lignes Téléphoniques : Rappel

Les propriétaires d'arbres situés à proximité des lignes téléphoniques ont l'obligation de couper toutes les branches susceptibles d'endommager les lignes par frottement ou par chute.

Les réparations éventuelles leurs seront facturées. Pour le bien être de tous, anticipons ces risques de coupure. Le téléphone est précieux en cas d'urgence.

Pour un meilleur suivi de l'entretien, nous vous demandons également de signaler à la mairie toutes anomalies que vous constatez. Nous transmettrons à Télécom. Pour leur permettre la localisation, vous devrez nous donner le numéro inscrit sur la plaque bleu du poteau, situé à proximité.

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron)

Les travaux prévus en 2010 concernant l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique à la Combarie n'ont pas encore été réalisés mais vont l'être sous peu. La commune participe pour 50% des travaux téléphone soit 6 375.12 €. Le réaménagement de l'éclairage public sur ce secteur a été confié à l'entreprise « LARREN » pour un montant de 1 987.79 € TTC.

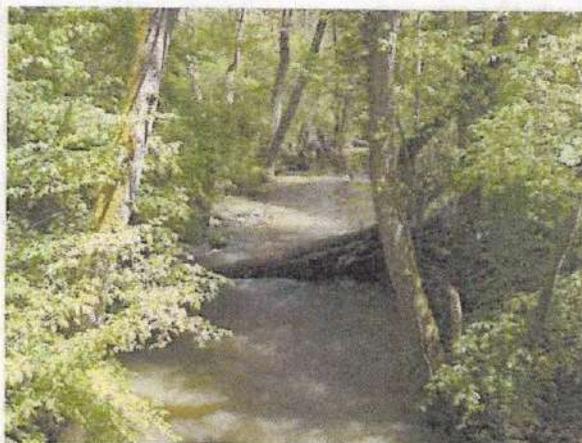
Un autre important programme va être réalisé en 2011. Il s'agit d'un renforcement du réseau électrique aux alentours de La Borie de Rouergue avec l'installation de deux transformateurs supplémentaires, l'un à la Lande-la Combe et l'autre aux Cazals, ainsi que la mise sous câble du réseau basse tension à Birette et La Romiguière. Ces travaux pris en charge par le SIEDA sont estimés à 159 000 euros.

SIAV2A (*Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Vallées de l'Aveyron et de l'Alzou*)

Ce syndicat a décidé d'étendre ces travaux sur le bassin versant des Serènes (affluent de l'Aveyron) afin de respecter la réglementation actuelle : « Directive Cadre sur l'Eau » qui impose un objectif de reconquête du bon état des cours d'eau à l'horizon 2015.

Les actions qui vont être entreprises sont les suivantes :

- mise en place de points de mesure de la qualité de l'eau
- mise en place d'actions de prise de conscience des problématiques de la part des acteurs et de la population du bassin versant
- réalisation de « chantiers vitrines » de gestion des cours d'eau, l'un de ces chantiers vitrine qui se déroulera au printemps concerne notre commune entre le pont de Canabral et le pont du Bouscal. Tous les propriétaires riverains seront informés des différents travaux prévus. La commune participe pour 20% soit 756 euros.



Réflexion « petits pavillons personnes âgées »

Une étude a été confiée à « Habitat et Développement 12 » sur la faisabilité du projet.

Une enquête a été effectuée auprès de plusieurs personnes de la commune avec un écho favorable.

Des ébauches sont en cours, en collaboration avec l'office départemental des HLM.

La Vie Scolaire

1. Ecole

Nombre d'élèves : 36

- Classe maternelle : de la petite section au C.P (22 élèves)
Enseignante : Madame BARTHELEMY Véronique
2 employées de la commune interviennent comme aide maternelle :
 - Madame GUYOT Carine et Madame ROSSIGNOL Michèle
- Classe primaire : du CE1 au CM2 (14 élèves)
Enseignante : Madame AVILA Sandrine (directrice)



En haut de gauche à droite : Maire Quentin, ALBERT Camille, FALIPOU Adrien, DEGA Florian, ALBERT Alexis, MARTIN Cindy, GUYOT Emilie, GAGIC Leelou, RIGAL Clément, BALARD Chloé

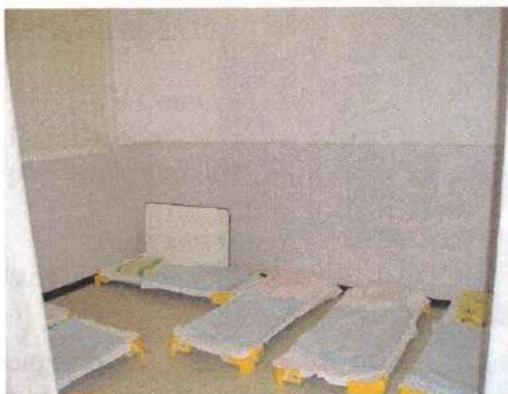
Les enseignants : BARTHELEMY Véronique, ALBRECHT Alexandre (remplaçant de AVILA Sandrine), ROSSIGNOL Michèle (aide maternelle)

De gauche à droite : SEYROLLE Martin, AUBERT Luline, FALIPOU Lisa, DEGA Alexis, TRANIER Audrey, MCLEELAND Ellie, MARCIE Alban, GUISES Erwan, ALBERT Antonin, BALARD Théo, PUECHBERTY Flavien, GUYOT Lola, DEGA Coralie, GUILLAUME Noélie, PUECHBERTY Anaïs, TRANIER Manon, GUERREIRO Nahia

2. Travaux à l'école en 2010

La commune a financé en 2010 :

- un coin repos afin de permettre aux petits de faire la sieste
- 2 volets roulants : l'un pour le coin repos,
l'autre pour le tableau numérique,
- La salle du milieu a été repeinte



Coin repos



Classe des « grands »

3. Cantine

La cantine municipale est tenue par madame VALIERE Francine. Michèle ROSSIGNOL aide au service. Le prix du repas est de 3.10 euros à partir du 01/01/2011

4. Garderie

Afin de faciliter la vie des parents, une garderie municipale est ouverte :

- le matin à partir de 8h30 (gratuite)
- le soir de 16h30 à 18h00
 - * de 16h30 à 17h00 (gratuite)
 - * de 17h00 à 18h00 la participation des familles est la suivante :
 - à la journée : 2.00euros pour le 1^{er} enfant, 1.50 euros pour le 2^{ème} enfant, gratuit au-delà
 - à l'année : 150.00 euros pour le 1^{er} enfant, 100.00 euros pour le 2^{ème} enfant, gratuit au-delà

5. Transports Scolaires

Le Conseil Général a décidé en 2009 la gratuité des transports de ramassage scolaire. Ils sont pris en charge par le département et la commune.

L'organisation des circuits se prépare dès maintenant pour la rentrée de septembre. Toute nouvelle famille intéressée doit le faire savoir à la mairie avant fin février.

L'Intercommunalité



La Communauté de Communes du canton de Najac est gérée par 23 délégués communautaires et 7 suppléants.

Les Conseillers Municipaux de Saint André de Najac qui y siègent sont :
André DALET, Christian HUGOUNET, Anne DELERIS,
Suppléante : Anne-Marie GUISES,
Président de la Communauté de Communes : Bernard VIDAL
Vice-Président : Claude COURONNE

Les compétences de la Communauté des Communes sont celles que lui ont donné les communes. Elles sont les suivantes :

1. La collecte des ordures ménagères, le tri sélectif, la déchetterie

- Ordures Ménagères :

Chaque année 950 tonnes d'ordures ménagères sont collectées dont 300 au cours de la période estivale. Le coût global du fonctionnement de ce service était de 147.00€ /tonne en 2009.

- Tri Sélectif :

- Depuis 2005 le tri sélectif a été mis en place et permet de retraiter 181 tonnes en plus.

- La réhabilitation de l'ancienne décharge de Najac est terminée. Elle consistait à recouvrir la décharge d'une épaisse couche de terre, suffisamment compactée, pour empêcher les infiltrations d'eau, éviter tout ruissellement et neutraliser ce site.

2. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Commune Concernée en 2010 : Sanvensa

En 2011 : Najac

3. Halte Garderie à La Fouillade

Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, 3 jours par semaine, le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h30. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants.

La Communauté de Commune a donné la gérance de la halte garderie à l'Association Familles Rurales du canton de Najac. Les enfants peuvent être accueillis de façon régulière ou ponctuelle mais toujours après inscription.

Pour tous renseignements complémentaire contactez la « Halte Garderie, 1.2.3 Soleil » au n° tél 05.65.29.77.25



4. E.H.P.A.D de Lunac (Etablissement D'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes)

Cet établissement fait suite au Foyer Logement « Le Paginet » créé et géré par la commune de Lunac. A la demande des organismes de tutelle, afin de pouvoir se développer et obtenir la qualification d'E.H.P.A.D, la gestion a été confiée à une collectivité plus importante : la Communauté des Communes.

Depuis janvier 2004 l'E.H.P.A.D est gérée par le C.I.A.S (Centre Inter communal d'Action Sociale).

En janvier 2007 l'E.H.P.A.D a acquis les bâtiments, propriété de l'office départemental HLM afin d'entreprendre un important projet de réhabilitation et d'extension.

Un projet de création d'une unité Alzheimer de 11 lits ainsi q'un aménagement de l'existant est en cours d'instruction et de validation auprès des instances compétentes (coût estimé 4 millions d'euros TTC)



5. Actions culturelles, éducatives et sportives

La Communauté de Commune participe au financement d'associations cantonales, telles que l'A.D.M.R, l'A .S.C.B.R, les écoles privées et publiques, elle finance des projets éducatifs, le transport à la demande, présence verte, l'opération façade etc.

En 2010, la Communauté de Communes a embauché Magalie GITARD afin d'amener une présence dans les bibliothèques du canton.

6. Aménagement de la Maison « Dufac » à Najac

En 2011, vont démarrer les travaux d'aménagement de la maison Dufac dans le faubourg de Najac, afin que la Communauté des Communes dispose de ses propres locaux. Le rez de chaussé sera réservé à l'ADMR.

Coût estimé 323 000€ H.T

Subvention attendues estimées entre 70 et 80%



Le Transport à la Demande

Le transport à la demande est un service public créé par le Conseil Général et co-financé par la Communauté de Commune, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Ce service est ouvert à tous quelque soit l'âge de la personne.

Le jour venu, un transporteur peut passer vous prendre à votre domicile afin de vous permettre de vous rendre à un rendez-vous, de faire les courses, de faire une visite ou de prendre un train...

Pour toute demande appeler au 05.65.73.40.49 de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.

Il n'y a pas de papiers à faire, lors du 1^{er} appel il suffit de préciser vos noms prénoms et votre demande de déplacement.

(Faites votre demande au plus tard la veille !)

Ce service fonctionne aux jours et aux horaires indiqués sur le tableau ci-dessous.

DESTINATION	JOURS DE FONCTION	HORAIRE		TARIF USAGER
		A	D	
VILLEFRANCHE	Jeudi	9h00	12h00	En rabattement à la ligne régulière Aller simple 3.60€ Aller/Retour 5.70€ Et tarif ligne régulière Le transport à la demande amène ou ramène au départ du car (ligne régulière) de La Fouillade.
LA FOUILLADE	Mardi	9h30	12h00	Aller simple 3.60€
	Mercredi	14h00	17h00	Aller/Retour 5.70€
	Jeudi	9h00	12h00	
NAJAC	Mardi	14h00	17h00	Aller simple 3.60€ Aller/Retour 5.70€
GARE SNCF DE VILLEFRANCHE	Quotidien	Desserte de tous les trains		Le jour 6.00€ Autres* 7.00€
		Desserte de tous les trains		Le jour 6.00€ Autres* 7.00€

Autres* : dimanche, jour férié et nuit.

Exemples : Pierre 18 ans doit se rendre à Montpellier pour un concours, il n'a pas de scooter, ses parents ne sont pas disponibles pour l'emmener à la gare de Villefranche. Le Transport à la Demande peut venir le chercher à la maison et l'emmener à la gare pour l'heure voulue.

Prix : 6.00€ (7.00€ les dimanches, jours fériés et nuit)

Pierrette 75 ans veut aller au marché de Villefranche jeudi matin. Un transporteur viendra la chercher chez elle. Le transporteur l'emmène à La Fouillade, où elle prendra le car de la ligne régulière jusqu'à Villefranche.

Prix : 3.60€ + 4.10€ prix de la ligne régulière jusqu'à Villefranche.

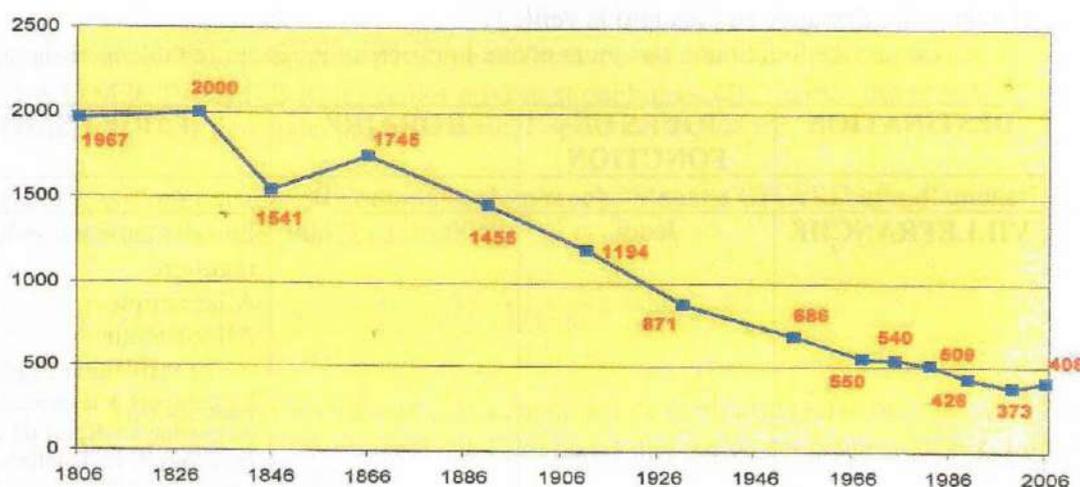
Evolution démographique de la population de la commune

Nous vous faisons part d'une étude réalisée par « Habitat et Développement 12 », sur l'évolution démographique de la population de la commune.

1. Evolution générale de la population

a. Une baisse de la population

Evolution de la population entre 1806 et 2006



En 1831 la commune comptait 2000 habitants !

De 1831, point le plus haut de la population jamais atteint, à 1999, la population n'a fait que décroître (-81,4%) suite à un exode rural de masse.

Seule la période 1846-1866 avait vu la population croître (+13,2%).

En 1999, le recensement général comptait 373 habitants.

En 2006 les données de l'INSEE font état de 408 habitants, soit une hausse de 9,4%.

Ainsi, pour la première fois depuis plus d'un siècle, la population de St André se remet à croître.

On retrouve la même tendance dans les autres communes du canton.

b. Evolution de 1990 à 2006

→ Pour la période 1990-1999

La commune connaît une décroissance bien plus importante que celle du canton et du département (respectivement 8,3 points d'écart et 10,1 points).

→ Pour la période 1999-2006

La croissance de la population de St André est supérieure à celle des deux autres, (respectivement de 3,1 points par rapport au canton et de 5,8 points par rapport au département).

Cette différence de croissance s'explique notamment par le fait que la population de St André parte de très bas, par rapport aux autres.

	1990	1999	2006	évol 90-99	évol 99-06
St André	426	373	408	-12,40%	9,40%
canton de Najac	3948	3788	4025	-4,10%	6,30%
Aveyron	270141	263924	273380	-2,30%	3,60%

A l'échelle du canton, St André est la troisième commune ayant le plus perdu de population derrière Bor et Bar et Najac.

	1968	2006	% évol
Bor et Bar	315	189	-40,00%
La Fouillade	1123	1110	-1,20%
Lunac	579	452	-21,90%
Monteils	437	515	17,80%
Najac	1029	751	-27,00%
St André	550	408	-25,80%
Sanvensa	649	599	-7,70%

c. Cause de l'évolution

En étudiant le solde naturel et le solde migratoire, on constate :

→ Période 1968-1982 :

Décroissance de la population

L'arrivée de nouvelle population ne compense pas le solde naturel déficitaire.

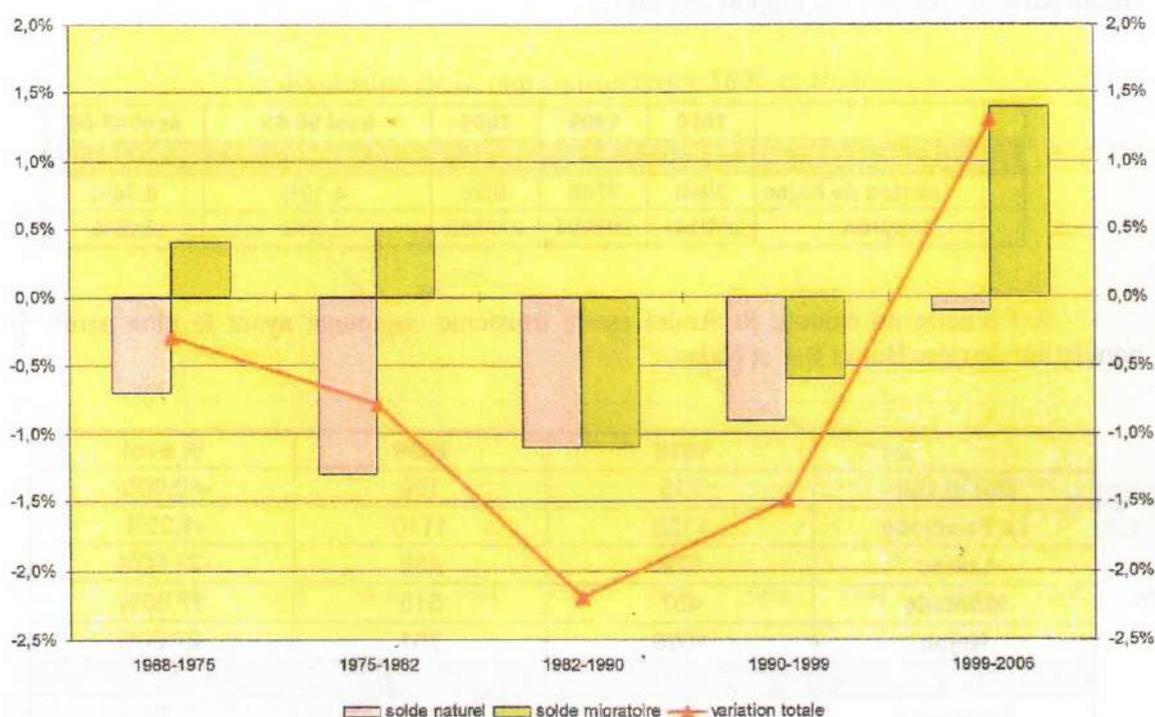
→ **Période 1982-1999 :**

La perte de population s'accroît de nouveau. Du fait à la fois des soldes naturel et migratoire, tout deux négatifs. Il semble que la commune perde principalement les jeunes couples en âge d'avoir des enfants.

→ **Période 1999-2006 :**

La population se met à croître, du fait d'un « solde migratoire » fortement positif et compensant largement un « solde naturel » toujours négatif bien que s'étant rapproché de l'équilibre.

Variation annuelle moyenne de la population entre 1968 et 2006



Le caractère négatif du « solde naturel » peut s'expliquer par la forte part des + 60 ans, puisqu'il représente 59,8% de la population totale. A contrario, la part des personnes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) représente 24,2% de la population. Ainsi, les naissances ne parviennent pas à équilibrer les décès.

En 2006, 74,4% de la population habitaient le même logement depuis 5 ans, et 79,2% habitaient la même commune. Cela signifie donc qu'entre 2001 et 2006, 81 personnes de la population, venant d'une autre commune, a emménagé sur la commune de St André de Najac :

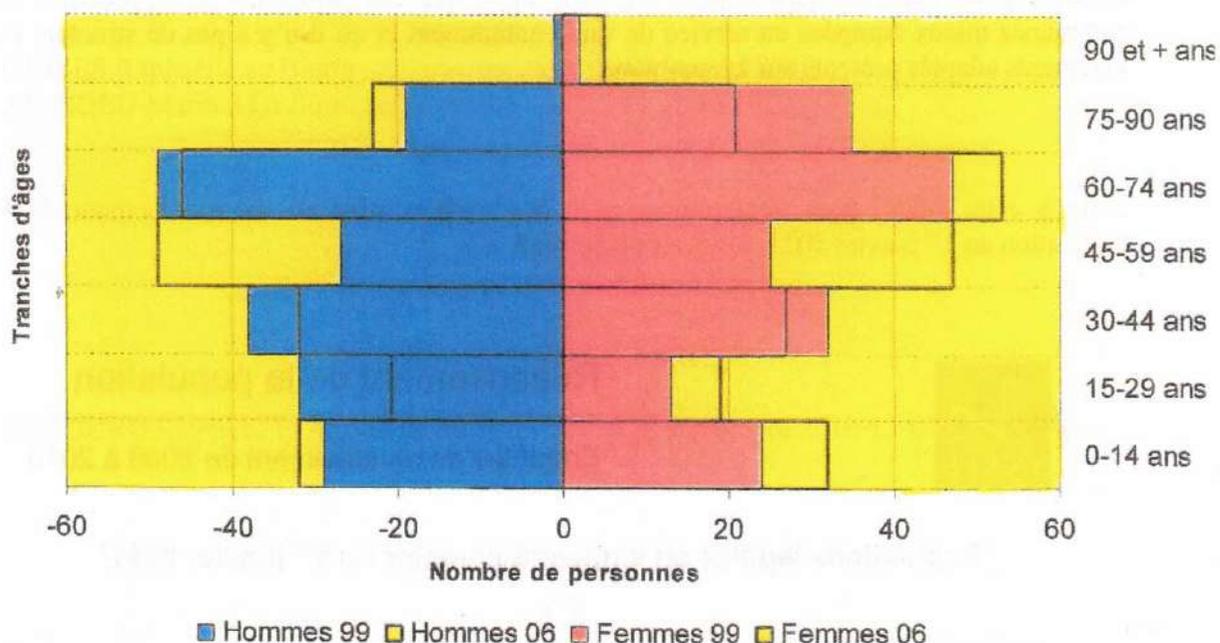
- 13 viennent de l'Aveyron
- 20 viennent de Midi Pyrénées
- 33 viennent de France
- 15 viennent de l'Etranger

Ceci souligne une mutation des modes de vie vers un certain nomadisme résidentiel. En effet, contrairement à ce qui se faisait auparavant, les gens n'achètent plus une maison pour y passer le reste de leur vie.

2. Evolution de la population par tranches d'âge

L'analyse de la pyramide des âges de la commune, et de son évolution entre 1999 et 2006 permet de mieux comprendre l'évolution du nombre total d'habitants.

Pyramide des âges entre 1999 et 2006



La pyramide va en s'élargissant du bas vers le haut, ce qui signifie que la population a tendance au vieillissement.

Il apparaît qu'entre 1999 et 2006, la population a légèrement vieilli. La part des - 30 ans représente 25,5% de la population totale en 2006 contre 26,3% en 1999. La part des + 45 ans représente 59,8% de la population totale en 2006 contre 55% en 1999.

Les classes d'âge qui ont le plus augmenté sont celles des 45-59 ans (+ 44 personnes) et des 0-14 ans (+ 11 personnes). Ceci est en cohérence avec le fait que ce soit principalement des couples déjà installés dans la vie et ayant des enfants qui soient venues s'installer sur la commune.

Les tranches d'âge qui ont le plus diminué sont celles des 30-44 ans (- 11 personnes) et celles des 75-94 ans (- 10 personnes). A noter qu'en 1999, les + 60 ans représentaient 41% de la population et qu'en 2006, ils représentent 36,3%.

La baisse de cette tranche d'âge peut s'expliquer par le caractère relativement excentré de la commune et une volonté de cette population de se rapprocher des centres urbains mieux équipés.

La proportion des 0-14 ans habitant la commune (15,7%) est supérieure à la moyenne du canton (14%) et du département (14,6%), signe d'un certain attrait de la commune pour les couples déjà installés.

La proportion des + 60 ans (36,3%) se situe proche de la moyenne du canton (36,8%) et est supérieure à celle du département (29,5%), signe que les jeunes retraités viennent s'installer sur le territoire communal.

La proportion des + 75 ans (12%) se situe en dessous de la moyenne du canton (15,8%) et de celle du département (12,8%), signe que ces personnes se rapprochent de communes mieux équipées en service de santé notamment et qu'il n'y a pas de structure ou logements adaptés présents sur la commune.

Suite à cette étude, nous vous faisons part des chiffres officiels du recensement de la population au 1^{er} janvier 2011, fournis par l'INSEE



Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2006 à 2010

Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011¹

Commune de Saint-André-de-Najac

Population municipale	:	418
Population comptée à part	:	13
Population totale	:	431

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, ainsi que les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune qui constituent la population hors ménages.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (par exemple les étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études).

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Etat Civil

Naissances



GUISES Raphaëlle au Bourg	08 janvier 2010
ANDRIEU Marin à La Borie de Rouergue	02 mars 2010

Mariages



REGOURD Stéphane et ANSEUR Eulalie	18 septembre 2010-12-09
------------------------------------	-------------------------

Décès



VIDAL Marie	14 janvier 2010
VIDAL Antoinette veuve CAUSSE	21 janvier 2010
RAFFANEL Céline	29 janvier 2010
DALET Henriette veuve MARTY	08 mars 2010
MEDAL Maria veuve BORIES	08 avril 2010
BARBANCE Gilbert	17 juin 2010
CARLES Nicole épouse LAFON	11 septembre 2010
LACOMBE Georges	13 septembre 2010
FREZIERES Pierre	16 septembre 2010
CLAPIE Augusta veuve GINESTET	16 novembre 2010
BLANQUET Moïse	23 décembre 2010

Artisans et Commerçants de la Commune

- . **ALBERT** Bruno : Travaux de couverture « Combette »
- . **ANDERSON** Maureen : Fabrication d'articles en céramique « Fonloubal »
- . **CAVALLIN** Jean-Jacques : Autres travaux de finition « La Boucarie »
- . **CHAUDESAIGUES** Eric : Travaux de menuiserie métal « Béteille »
- . **DALET** Sylvain : Pâtisserie « Canabral »
- . **DI-MEGLIO** Michel : Travaux de revêtement des sols « La Borie de Rouergue »
- . **SARL Ecole du Palais** : Conseil pour les affaires « Bernadès »
- . **FRECHET** Patrick : Vente à distance sur catalogue « Le Pradel »
- . **GOBEL** Joseph : Travaux de menuiserie métal « La Borie de Rouergue »
- . **GUILLAUME** Nicolas : Exploitation forestière « Béteille »
- . **HUGOUNET** Serge : Travaux de couverture « La Croix Rouge »
- . **JUDEAUX** Madeleine : Autres commerces de détail « Le Bourg »
- . **LEWIS** Patrick : Travaux de menuiserie bois « La Capélanie »
- . **MARCIE** Patrick : Travaux de couverture « Le Batut »
- . **MARTY ET FILS** : Activités de soutien aux cultures « Béteille »
- . **MASSOT** Jacques : Activités de soutien aux cultures « La Borie de Rouergue »
- . **PASLAS-MICHEL** Fabienne : Restauration de type rapide « Le Bourg »
- . **PIRARD** Eric : Services d'aménagement pays « Bel Air »
- . **SARL Relais Mont Le Viaur** : Commerce d'alimentation générale « La Croix grande »
- . **SEYROLLE** Rémy : Construction de maison individuelle « Puech Frech »
- . **SARL SOCIETE DE TERRASSEMENT** « Garlatière »
- . **TASSAN-ZANIN-CASER** Richard : Activités de soutien aux cultures « Bernadès »
- . **WILSON** Laurence : Débits de Boissons « La Croix Grande »
- . **ZANCA** Jean-Paul : Etudes de marchés et sondages « la Bourdarie »

La Vie Associative

Gymnastique Volontaire

Séances de Gymnastiques



Le club de Gymnastique Volontaire a repris ses cours fin septembre.

Ouvertes à tous, les séances ont lieu tous les **mercredis de 14h00 à 15h00** à la salle de Saint André de Najac (sauf vacances scolaires).

Le nombre d'adhérents est stable. Tous les participants sont assidus et la convivialité reste de rigueur...

Tout en travaillant notre corps, nous entretenons aussi notre moral !

Nous fêterons les « 20 ans » du club en nous retrouvant autour d'une bonne table, probablement en janvier 2011.

Une petite randonnée clôturera la journée. Nous en parlerons...

Randonnées mensuelles

Elles ont toujours lieu le **2^e dimanche du mois**, dans les environs.

Les marcheurs se retrouvent pour une randonnée de 10-12 km.

Elles sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre en téléphonant au **05.65.65.81.71** ou **05.65.65.74.77** pour connaître le lieu de rendez-vous.

La dernière randonnée de la saison 2009-2010 a eu lieu dans la vallée du Viaur, autour du Château de Thuriès et du barrage de Pampelonne.

Le beau temps a rendu cette sortie très agréable.

Nous nous sommes restaurés au Pont de Cirou, et toujours dans la bonne humeur...



Randonnée à Lez le 12.12.2010

Le Fil Andréen

Notre association vit bien, mais devient de plus en plus fragile, soit pour cause décès, soit pour des problèmes de santé entraînent l'obligation de rester chez soi.

A ce jour le club des aînés compte une soixantaine d'adhérents. Toutefois, l'équipe dirigeante propose lors de l'assemblée générale plusieurs activités.

Pour 2010 celles-ci ont été réalisées avec la satisfaction de chacun :

- galette des rois,
- repas chevreuil,
- sortie à BOUZIES avec promenade sur le Lot,
- quatre jours en Savoie,
- journée détente à SAUCLIERES au domaine de GAILLAC,
- repas de fin d'année avec son « estofinade »
- jeux de société tous les vendredis après-midi de octobre à avril.

Notre ambition 2011 est de poursuivre ces activités dans le même but et le même état d'esprit, tout en espérant que d'autres « jeunes adhérents » viennent grossir notre effectif.

Les membres du bureau souhaitent à chacun d'entre vous et leur famille une très bonne santé et les meilleurs vœux pour 2011.



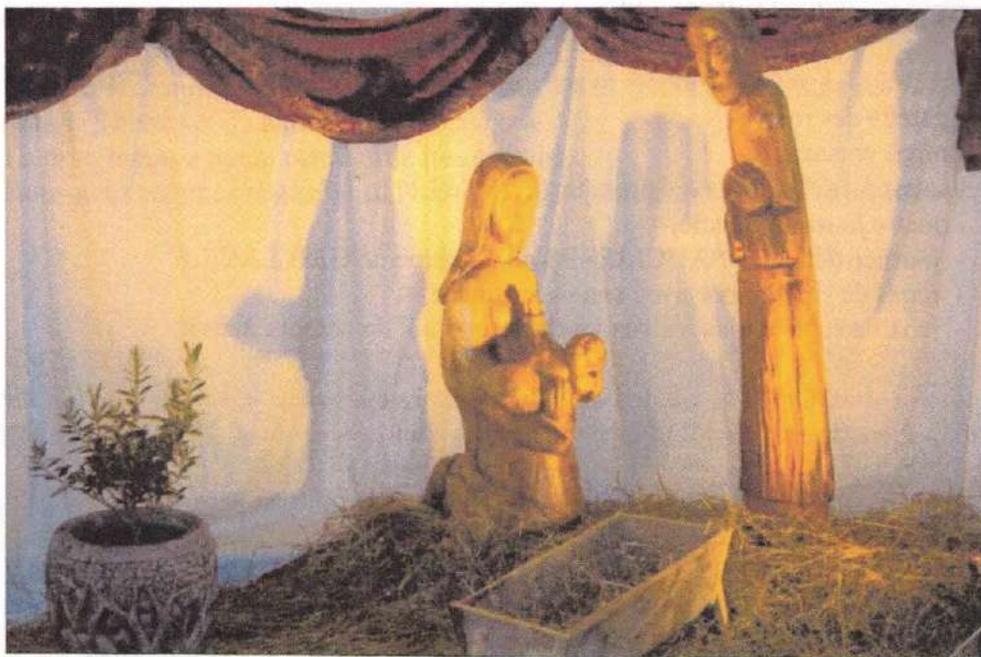
Sortie SAVOIE 2010



Sortie SAVOIE (FLUMET)

Notre Dame de Laval

Pour Noël 2009 une crèche où l'on retrouvait la nativité dans sa simplicité originelle, a été présentée aux visiteurs qui ont bien apprécié ces deux sculptures du Frère Jean de Souloumiac.



En août 2010, vif succès pour notre première participation au festival des 2 rives (du Viaur) organisé par le groupe vocal URMAS.

Concert en matinale à Notre Dame de Laval (le dimanche 8 août à 11 h) par le groupe BALLADE, composé de 10 chanteurs passionnés de polyphonie.



L'église n'était pas assez grande pour accueillir un très nombreux public. Le concert s'est terminé par un apéritif offert à tous par l'Association Notre Dame de Laval, préparé et servi par ses membres.



Les traditionnelles permanences de l'été ont permis d'accueillir 76 personnes pendant les dimanches de juillet et d'août 2010.

En septembre, le week-end du patrimoine a accueilli aussi une cinquantaine de personnes pour apprécier les 3 retables restaurés de notre chapelle.

Pour Noël 2010, nous retrouverons une crèche plus traditionnelle. Pour cela notre église sera ouverte au public les 3 dimanches suivants :

- 26 décembre 2010
- 2 janvier 2011 de 14 h à 18 h
- 9 janvier 2011

Nous vous espérons nombreux !

Les membres de l'Association recherchent et accueillent de nouveaux adhérents, de nouveaux bénévoles, pour faire perdurer les activités et la vie à Notre Dame de Laval.

« Société de chasse Diane Saint Andréenne »

CAMPAGNE 2010/2011

La Diane St Andréenne est composée principalement de chasseurs qui exercent la profession d'agriculteur (actifs ou retraités). Cette année 2010 nous avons 48 chasseurs dont 3 jeunes nouveaux permis. Son but essentiel est la protection des cultures et la régularisation des espèces, mais aussi il y a le côté loisir et sportif de la chasse.

Le président de la chasse attribue aux chasseurs :

ESPECES	NOMBRES DE COLLIERS
Lièvres	1 par chasseur
Cerfs	2 pour la saison 2010
Chevreuils	36 pour la saison 2010

La priorité
réduire l'effectif de
en trop grand

néanmoins est de
sanglier et de renard
nombre dans la

région, le sanglier fait des dégâts considérables sur les cultures. A ce jour il y a eu 30 sangliers et 28 renards de tués.

Les chasseurs se partagent le gibier mais une grande partie est donnée, en fonction des prises aux associations suivantes :

- Quine de l'école
- Belote organisée par l'APE (association des parents d'élèves)
- Association du 3^{ème} âge (le fil andrén)
- Téléthon
- Quine du club de foot

Ainsi qu'à tous les propriétaires donnant, par leur signature, l'autorisation de chasser sur leurs terres pour protéger leurs cultures.

Comme chaque fin d'année nous organisons un grand repas convivial avec une tombola, (plus de 100 lots de gibier à gagner) **Le 06/03/ 2011 à 12h salle des fêtes de St ANDRE DE NAJAC. Venez nombreux, tout le monde est le bienvenu !!!**

Merci à tous ceux qui participent à l'association de la Diane St Andréenne.

Président de la chasse :
Dominique Bertrand

PHOTOS DE CHASSE



Comité des fêtes

La fête a eu lieu cette année les 30, 31 juillet et 1^{er} août.

Les festivités débutèrent dès le vendredi soir au café « la Croix Grande » par la soirée quiz animée par un accordéoniste autour de la chanson française.

Le bal du samedi soir était animé par le groupe Etincelle qui montait pour la première fois sur le nouveau podium.

La journée du dimanche débutait par le déjeuner aux tripoux au « Relais Mont le Viaur » qui réjouissait les amateurs avant la messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts. L'apéritif offert par le comité des fêtes permettait de partager un agréable moment avant de laisser place aux amateurs de pétanque l'après midi. Le concours a du être interrompu en milieu de partie pour cause d'intempéries.

La pluie ayant fait son apparition nous obligea à chambouler l'organisation du repas au dernier moment. Nous nous tournâmes donc vers la salle des fêtes et la salle de jeux de l'école pour accueillir près de 500 personnes. La pluie ayant cessé après le repas, le bal a pu se dérouler normalement sur la place sans constater une baisse de fréquentation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribuées au bon déroulement de la fête ainsi qu'aux habitants pour leur générosité et leur présence durant tout le week-end.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2011 et vous donnons rendez vous les 6 et 7 août 2011.

Le comité



Association des Parents d'Elèves (A.P.E)

L'association des parents d'élèves (A.P.E) présente ses meilleurs voeux pour 2011 et souhaite à toute la commune une très bonne année !

Comme l'an passé, nous nous sommes occupés d'organiser des activités et des événements pour récolter des fonds destinés aux activités futures des enfants de l'école primaire de St André de Najac. Nous rappelons que tous les parents sont les bienvenus.

En 2010 sous la présidence de Grégory Guyot nous avons organisé plusieurs concours de belote, un bon vide grenier dans la cour de l'école, le carnaval en avril et une sortie très agréable à la fin d'année scolaire à Albi avec les enfants et parents de l'école.

Nous avons versé 1 500.00€ à l'école et l'on peut dire que cela a été un grand succès !

Le vide grenier cette année est prévu pour le mois de Juin et nous vous invitons à participer par vos donations d'objets/antiquités pour le stand d'école. Tous le monde est bienvenu à tenir un stand ou simplement à venir voir et à acheter les objets et vêtements à vendre. Nous espérons voir plus d'habitants de la commune au vide grenier cette année pour supporter notre association et les élèves de votre école. Pour la date exacte voir les annonces publicitaires en temps voulu.

Enfin nous remercions tous ceux qui ont participé aux premiers concours de belote. Trente-deux équipes se sont inscrites espérant gagner jambon, gibier, boissons et bons de repas offert par le restaurant « Relais Mont le Viaur ». Merci à Magali Gitard qui a écrit un article sur la soirée pour le journal « Centre Presse ». Les participants ont passé une excellente soirée.



Un concours de belote à la salle des fêtes

Un grand merci à l'A.P.E et à l'ancien bureau : Grégory GUYOT, Patrick MARCIE, Valérie DEGA et Carine GUYOT pour leur travail ces dernières années.

Meilleurs voeux de Graham MCLELLAND Président de L'A.P.E pour cette année.
(Tel: 05.65.65.84.83)

Téléthon 2010

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2010 :

Pour la huitième année le repas du TELETHON a eu lieu. Une belle réussite car la salle était pleine et une très bonne ambiance y régnait. Des convives, en majorité, venus de SAINT ANDRE, mais aussi des communes avoisinantes : SANVенса, MONTEILS, NAJAC, LA FOUILLADE, LAGUEPIE étaient rassemblés et cela nous ravit.

L'équipe TELETHON n'est composée que de bénévoles, faisant partie des différentes associations de SAINT ANDRE.

On pourrait chanter la chanson de Grégoire : « Toi plus moi, plus tous ceux qui le veulent », cela résume l'ambiance qui règne sur la préparation et le déroulement de ce repas.



Au nom de l'équipe TELETHON je remercie :

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale qui nous ont aidés à la réalisation de cette activité,

Le « FIL ANDREEN » pour le dévouement de leurs membres qui prennent une part active à la réalisation du repas.

La « Gym volontaire » et ses membres qui nous aident (épluchage des légumes, mise en place de la salle), et nous fournissent tous les gâteaux.

La « Diane Andréenne » qui, avec ses chasseurs, nous offre le chevreuil pour le repas.

Le Comité des fêtes qui nous fournit tout le matériel de table et nous aide à la mise en place de la salle.

Les parents d'élèves, qui viennent chaque année assister au repas avec tous leurs petits.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui ont assisté au repas car sans eux tout cela n'aurait pas lieu d'être.



Je vous donne rendez-vous aussi nombreux pour 2011 et vous souhaite de bonnes fêtes à tous

Le repas a rapporté la somme de 1 300,00 euros apportés à l'AFM

La déléguée communale
Claudine BEAUBOIS



Belpech



La Fage



Canabral



Le village avant le repas, le 18 .08.2010

La Borie de Rouergue

Un joyeux repas a eu lieu comme chaque année au mois d'août.



Vraies /Faussees idées sur le tri sélectif

- **Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.**

Vrai. Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.

- **Même vidés, les aérosols sont dangereux.**

Faux. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que se soit au moment de la collecte au centre de tri. Pensez aux bombes chantilly, déodorant, désodorisant...

- **Il est nécessaire de laver les boîtes de conserve avant de les recycler.**

Faux. Il suffit de bien les vider avant de les trier ; évitons ainsi de consommer inutilement de l'eau qui va être traitée par la suite ce qui représente un coût financier et écologique important.

- **Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés.**

Vrai. Les petits emballages (pots de yaourts, de crème fraîche, barquette de charcuterie ou de gâteaux...) et les emballages souples (films autour des revues, du papier WC, sacs plastiques, sachets de pâtes...) ne sont pas recyclables à ce jour. Seuls les bouteilles et flacons sont recyclables (eau, soda, lait, shampoing, lessive, javel...).

- **Les enveloppes à fenêtre ne se recyclent pas.**

Faux. La faible quantité de plastique présente sur une enveloppe à fenêtre n'altère pas le recyclage du papier.

- **La bouteille d'huile en plastique se recycle.**

Vrai. L'amélioration des techniques de recyclage permet aujourd'hui de recycler une gamme plus large de flaconnages plastiques dans de bonnes conditions économiques et écologiques (bouteille d'huile, flacons de ketchup, de mayonnaise, de vinaigrette mais aussi les bouteilles de produits dangereux de bricolage : (alcool à brûler, eau déminéralisée, lave glace...).

Le tri sélectif permet de retraiter environ 181 tonnes de déchets. Ces déchets sont recyclés. Le traitement d'une tonne de déchets bien triés coûte 0€ à la collectivité, tandis qu'une tonne mal triée coûte 100€.

D'où l'importance d'un tri sérieux et rigoureux !

Mieux vaut jeter dans les ordures ménagères que se tromper.

Vous avez un doute, jetez dans les ordures ménagères.



Déchetterie de La Fouillade

Les sacs jaunes sont disponibles à la mairie ou à la déchetterie.

Communauté de Commune du canton de Najac Tél. : 05.65.81.47.68 e.mail : comcantonnajac@orange.fr